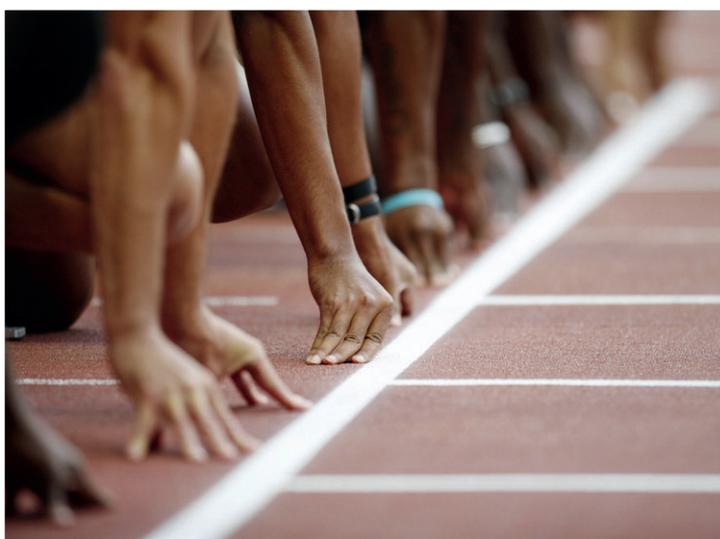
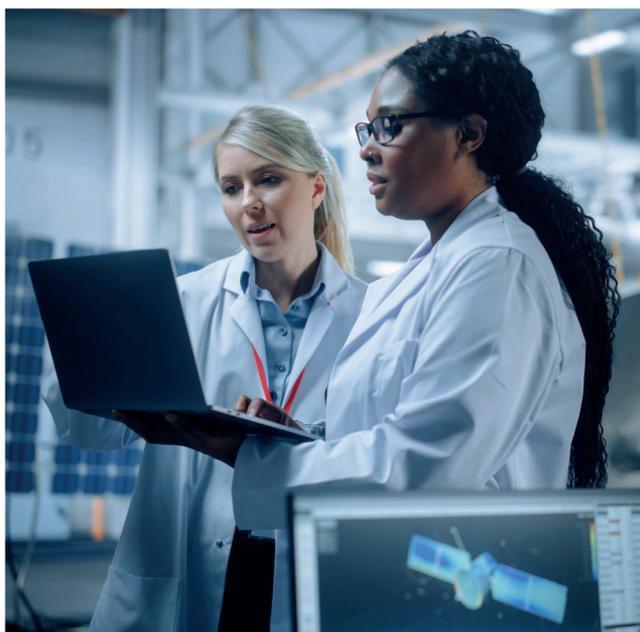


Programme d'action régionale

2024

Insee Île-de-France



Coordination

Clotilde Sarron

Directrice de la publication

Isabelle Kabla-Langlois

Rédaction en chef

Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot

Mise en page

Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques

www.insee.fr

Éditorial



En Île-de-France, la direction régionale de l'Insee offre une gamme complète de services à celles et ceux qui s'intéressent aux caractéristiques socio-démographiques de notre région et à son tissu économique. Cette gamme comprend la diffusion de multiples données en opendata sur insee.fr, des prestations de données sur mesure, ainsi que des actions de conseil et d'expertise sur des thématiques ou des territoires particuliers. La production d'une large variété d'études thématiques centrées sur l'Île-de-France ou certains de ses territoires, pour éclairer le débat public et répondre aux besoins des acteurs publics régionaux, vient, chaque année, compléter cette offre.

Par ailleurs, le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France, créé il y a une quarantaine d'années, offre un lieu privilégié de dialogue entre les producteurs et les utilisateurs franciliens de la statistique publique, dans le même esprit que le Cnis au niveau national. Il est présidé par un vice-président du Conseil économique, social et environnemental régional. La direction régionale de l'Insee en assure la vice-présidence et co-dirige le secrétariat général.

Le programme d'action régionale (PAR) de l'Insee Île-de-France est établi chaque année à partir de la mise en cohérence entre la disponibilité des données statistiques d'une part et les besoins exprimés par les acteurs en charge des politiques publiques dans la région d'autre part. Il se concrétise par un ensemble de publications réalisées majoritairement en partenariat avec ces acteurs, ou de contributions aux travaux de groupes d'experts constitués autour de problématiques structurantes pour la région.

En 2024, la direction régionale de l'Insee va continuer d'aller au-devant de tous les publics, notamment des communes, ses partenaires dans la collecte du recensement. Elle apportera son soutien statistique aux décideurs publics, services de l'État et collectivités locales. Elle s'emploiera à promouvoir la culture statistique auprès des jeunes publics.

Afin de mettre en œuvre son programme d'action régionale, l'Insee Île-de-France s'appuie sur deux divisions thématiques. La direction régionale s'appuie également sur un pôle méthodologique, dont les missions consistent notamment à mobiliser de nouvelles sources ou de nouveaux usages pour des sources déjà connues. Elle dispose parallèlement d'un pôle dédié au conseil expertise qui accompagne les acteurs publics dans l'utilisation et l'interprétation des données produites par l'Insee. Une unité qui coordonne l'offre éditoriale et un responsable de la communication externe complètent le dispositif. Enfin, durant quelques années, un adjoint à la directrice régionale a la mission de coordonner les études et travaux statistiques sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Les études en cours ou prévues sont détaillées dans le présent document. Dans la continuité des années précédentes, la direction régionale concentrera ses études sur les thématiques à fort enjeu et en prise avec les politiques publiques. Nous en avons structuré la présentation selon 4 thématiques :

- la conjoncture francilienne ;
- l'économie, l'emploi et les études afférentes aux Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- l'aménagement du territoire et le développement durable, avec notamment des analyses dédiées au suivi du Grand Paris Express ;
- la démographie, la santé et les inégalités sociales, dont l'accompagnement à la déclinaison départementale du Pacte des Solidarités.

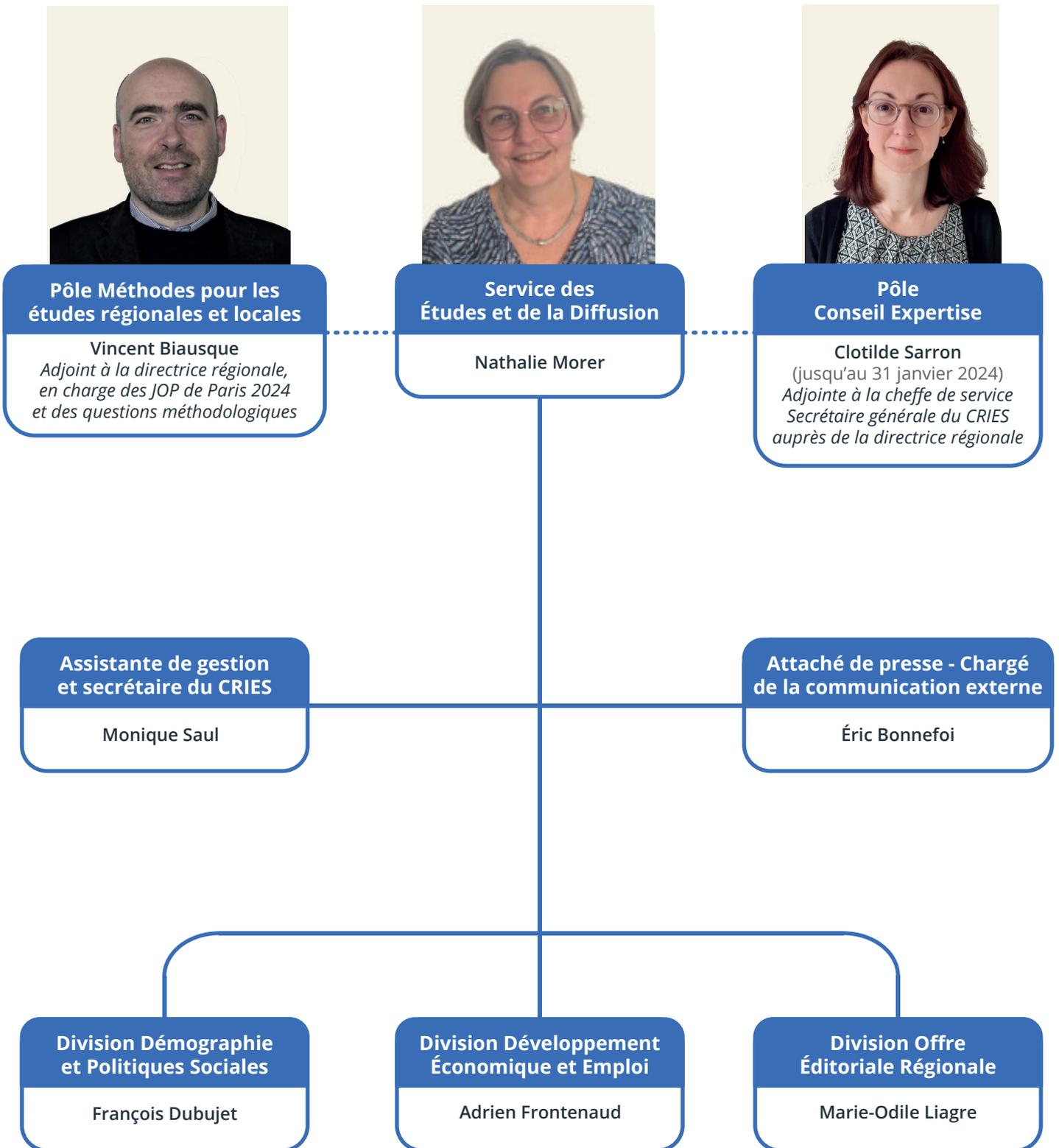
En tout, une quarantaine d'études seront réalisées ou engagées cette année. Ce programme prévisionnel les présente dans toute leur diversité. Naturellement, des projets nouveaux pourraient être engagés, qui ne figurent pas à ce stade dans ce programme, en fonction de l'actualité et des incidences économiques et sociales susceptibles d'en découler.

Bonne lecture !

La directrice régionale

Isabelle Kabla-Langlois

Service des Études et de la Diffusion Organigramme



Sommaire

Éditorial.....	3
Organigramme du Service des Études et de la Diffusion.....	4
A- Conjoncture francilienne.....	6
B- Développement économique, emploi et Jeux Olympiques et Paralympiques.....	8
C- Aménagement du territoire et développement durable.....	12
D- Démographie, conditions de vie, inégalités sociales.....	16
E- Publications en 2023.....	20
F- La coordination des travaux d'études en région : le CRIES d'Île-de-France.....	24
G- Méthodologie et conseil-expertise.....	25
Annexe - Lexique des sigles utilisés.....	26



Conjoncture francilienne

Dans un contexte de reflux progressif de l'inflation en 2023, la hausse des prix à la consommation en France a atteint 3,7 % sur un an en décembre 2023, du fait principalement du ralentissement des prix de l'énergie et de l'alimentation, même si ceux-ci restent à un niveau élevé. Parallèlement, depuis début 2023, l'emploi ralentit dans le sillage de l'activité économique. Dans ce contexte, l'activité des entreprises et la consommation des ménages sont impactées.

Pour éclairer la situation économique et l'évolution de la conjoncture régionale, l'Insee Île-de-France produira plusieurs publications, dont certaines, comme les notes de conjoncture, sont récurrentes.



A1 : Conjoncture régionale (trimestrielle)

Partenariat : services statistiques régionaux (Drieets, Drieat)
La note de conjoncture régionale, rédigée avec la participation des partenaires de l'Insee dans les services publics régionaux, décrit chaque trimestre l'activité récente en matière d'emploi, de chômage, de création d'entreprises, de construction et d'activité touristique. De nouveaux indicateurs sont désormais mobilisés comme l'évolution des heures rémunérées ; d'autres, comme les indices de chiffres d'affaires qui permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité des entreprises, feront l'objet d'une expertise.

► **Produit attendu :** Insee Conjoncture, chaque trimestre

A2 : Bilan économique (annuel)

Partenariat : partenaires régionaux (Drieets, Drieat, Driaaf, Banque de France, Urssaf)

L'Insee réalise avec plusieurs partenaires régionaux un bilan économique de l'année écoulée. Le bilan 2022 est ainsi paru



en juin 2023 et présente une synthèse annuelle sur l'emploi, le chômage et les politiques de l'emploi, la démographie des entreprises, l'agriculture, la construction, le tourisme et les transports. Le bilan 2023 sera enrichi de contributions complémentaires, d'une part sur l'évolution des crédits réalisée par la Banque de France, et d'autre part sur les déclarations préalables à l'embauche et, éventuellement, les indépendants par l'Urssaf.

► **Produit attendu : Insee Conjoncture (juin 2024)**

A3 : La pérennité des nouvelles entreprises

Partenariat : Crocis

Les statistiques des créations d'entreprises issues du répertoire des entreprises et des établissements permettent de suivre l'évolution des créations d'entreprises selon les principaux secteurs d'activité. Ces données seront mobilisées ainsi que celles du « Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises », dispositif comprenant trois vagues d'enquêtes auprès d'une

génération d'entreprises de façon à étudier la naissance et la vie des jeunes entreprises.

► **Produit attendu : Insee Flash ou Analyses (T3 2024)**

A4 : Bilan démographique 2023 (annuel)

Le bilan démographique réalise un état des lieux annuel des décès, naissances et mariages dans la région. Il présente également les estimations de la population au 1^{er} janvier 2024. Le bilan paraîtra après la diffusion de la publication nationale, au mois de janvier.

► **Produit attendu : Insee Flash (mars 2024)**

A5 : Populations légales

Chaque année, l'Insee diffuse en décembre les populations légales de l'année n-2 par commune. Ainsi, l'Insee publiera les populations légales 2022 en décembre 2024. Ces populations officielles entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

► **Produit attendu : Insee Flash (décembre 2024)** ●



Développement économique, emploi et Jeux Olympiques et Paralympiques

L'Île-de-France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen. Les emplois de cadres y sont très nombreux, du fait de fonctions décisionnelles très présentes dans la région. Le secteur de l'édition-audiovisuel, les activités juridiques, comptables, financières ou informatiques, le tourisme et la culture y sont particulièrement représentés. L'emploi se concentre dans l'agglomération parisienne tandis que l'aire d'attraction de Paris se déploie au-delà des franges de la région. L'Insee Île-de-France cherchera à éclairer particulièrement certaines filières stratégiques et à développer des travaux territorialisés. Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 concentreront une part de nos travaux, dans le cadre d'un programme national de 13 études d'impacts et d'évaluation, dont trois confiées à l'Insee : l'impact sur l'emploi, l'impact sur le tourisme et le rattrapage économique de la Seine-Saint-Denis.



● Les études sur l'emploi

B1 : 40 ans d'emploi en Île-de-France

Pour faire suite aux travaux présentés dans le cadre du colloque « 40 ans de statistiques régionales en Île-de-France » du Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) en mai 2023, une étude rétrospective des évolutions de l'emploi en Île-de-France sur les quarante dernières années sera réalisée, faisant état des mutations sectorielles de l'appareil productif et des disparités territoriales. Ces analyses seront également mises en regard avec les politiques d'emploi sur la période.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2024)**



B2 : Les indicateurs localisés de chômage par bassin d'emploi

Partenariat : Drieets

En matière d'emploi, de chômage, de formation et de développement économique, les politiques publiques régionales s'appuient en Île-de-France sur le zonage en 25 bassins d'emploi, zonage plus fin que celui des zones d'emploi, zonage statistique défini comme l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Définis en 2016 par l'État et la Région, les bassins d'emploi permettent de répondre aux spécificités de chaque territoire francilien et de coordonner l'action de l'État et de la Région. En partenariat avec la Drieets, l'Insee Île-de-France a effectué un travail consistant

à produire, pour chaque bassin d'emploi, des indicateurs de chômage calculés de façon similaire à ceux diffusés pour les zones d'emploi. L'étude visera à dresser un panorama des bassins d'emploi franciliens en abordant plus spécifiquement leur situation à l'égard du chômage et mobilisera, en plus des indicateurs de chômage, d'autres sources de données, comme le recensement de la population et Flores.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T2 2024)**

B3 : Intérim et formes particulières d'emploi

Partenariat : Drieets

Les formes particulières d'emploi recouvrent l'intérim, les contrats à durée déterminée (CDD), l'apprentissage et les autres emplois aidés. Dans les domaines de l'insertion, des conditions de vie et du fonctionnement du marché du travail, ces situations frontalières, dont l'impact varie selon les catégories de personnes et les territoires, renvoient à des réalités différentes de celles que recouvre l'emploi stable et durable. Cette étude permettra de caractériser à la fois les emplois correspondant à ces formes particulières et les actifs occupant ces emplois. Elle consistera notamment en une analyse des inégalités sociales et territoriales que révèlent les formes particulières d'emploi en Île-de-France.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T4 2024)**

B4 : Étude nationale territoriale sur les salaires

Une étude sur les salaires sera réalisée avec comme échelle d'analyse l'ensemble de la France et de ses territoires. L'étude s'attachera à mettre en lumière les disparités spatiales de salaires tout en apportant des éléments explicatifs à ces disparités : l'objectif est d'isoler au mieux l'aspect territorial des autres variables déterminantes du salaire (âge, sexe, position socioprofessionnelle, taille d'entreprise...).

► **Produit attendu : Insee Première (T1 2024)**

B5 : Les indépendants

Partenariat : Drieets

Après une longue période de déclin, l'emploi non salarié connaît depuis le début des années 2000 un renouveau qui concerne tous les types de territoires. Cet essor s'appuie sur le dynamisme de certains secteurs d'activité, tels que les services ; il coïncide avec l'apparition de nouvelles formes d'emploi, situées à la frontière du salariat et du non-salariat. Les emplois « classiques » d'indépendants (agriculteurs, maçons, médecins, commerçants, dirigeants d'entreprise...) côtoient désormais de nouveaux statuts, tels que les micro-entrepreneurs ou les emplois « ubérisés » générés par l'économie des plateformes ; la variété de profils de cette population s'en trouve renforcée. Cette étude cherchera à analyser les caractéristiques et les évolutions de l'emploi indépendant, en comparaison de l'emploi salarié : développement de l'emploi non salarié et du cumul d'emplois. Les travailleurs pauvres non salariés pourront faire l'objet d'une analyse spécifique dans l'étude.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2024)**

B6 : Les revenus des agriculteurs

Partenariat : Driaaf

Les résultats du recensement général agricole réalisé en 2020 et les données du Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de la même année ont pu être rapprochés au niveau national. Cette nouvelle source d'information permet d'analyser finement les revenus des agriculteurs : ceux qui proviennent directement de leur activité mais aussi, selon les cas, les salaires des conjoints ou les revenus du patrimoine. Ces revenus pourront être détaillés selon l'âge de l'agriculteur, la composition de

son ménage ou la nature de l'exploitation agricole : culture céréalière, horticole ou maraîchère, élevage, etc. Cette étude sera coordonnée au niveau national et déclinée dans l'ensemble des régions.

► **Produit attendu** : Insee Flash ou Insee Analyses (S2 2024)

● Les études sur les filières

B7 : L'économie sociale et solidaire et ses salariés en Île-de-France

Partenariat : Cress Île-de-France

Le périmètre de l'économie sociale étudié couvrira les cinq familles traditionnelles suivantes : coopératives, mutuelles, associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif. Celles-ci constituent le cœur de l'économie sociale et solidaire. Il s'agira d'étudier les éventuelles spécificités franciliennes, de décrire la localisation des établissements et leurs caractéristiques, ainsi que les salariés de l'économie sociale en Île-de-France, par comparaison avec les salariés du reste de l'économie.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T2 2024)

B8 : Emplois touristiques en Seine-et-Marne

Partenariat : Agence Seine-et-Marne Attractivité

Le tourisme constitue un secteur important de l'économie en Île-de-France, en particulier en Seine-et-Marne où le parc Disneyland est implanté. Levier de développement, le tourisme recouvre de multiples activités, parfois clairement identifiables comme les hôtels, parfois aux contours plus flous, à l'exemple de la restauration qui peut-être tournée vers les touristes ou vers la population résidente. L'étude proposera une mesure de l'emploi touristique, c'est-à-dire des emplois directement imputables à la présence de touristes sur un territoire, et une caractérisation de ces emplois. Un investissement méthodologique de l'Insee sera mobilisé ainsi que, potentiellement, des données mises à disposition par Seine-et-Marne Attractivité : Airbnb, Gîtes de France, téléphonie mobile.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2024)

B9 : La logistique

Partenariat : Drieat

La Drieat et la Région ont mis en place un observatoire du fret et de la logistique. Pour alimenter les travaux de l'observatoire et produire des données de cadrage, une étude en partenariat avec la Drieat sera réalisée. Il s'agira en partie d'actualiser les résultats de l'étude publiée en 2015 sur la filière de la logistique : « 375 000 emplois salariés dans la logistique en Île-de-France ».

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T1 2024)

B10 : la filière spatiale et aéronautique

Partenariat : Conseil Régional d'Île-de-France avec la contribution du Centre national d'études spatiales (CNES) et du pôle de compétitivité ASTech

L'enquête sur la filière aéronautique et spatiale, menée par l'Insee en 2021, mesure le poids économique de la filière. Elle couvre les thématiques suivantes : relations avec la filière (dépendance, fonction, clients), perspectives (évolutions de l'activité et de l'emploi), travaux de recherche et développement et innovation. Après une première étude réalisée en 2021, deux études, l'une sur les activités spatiales, l'autre sur l'aéronautique, seront réalisées en partenariat avec la Région Île-de-France. L'étude sur la filière aéronautique mobilisera les volets de l'enquête qui n'avaient pas été utilisés dans l'étude

réalisée en 2021 : les investissements en termes de R&D et d'innovation, les relations clients/fournisseurs, en termes de répartition géographique des marchés et la caractérisation du profil des entreprises de la filière par rapport au reste de l'économie.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T1 et T4 2024)

B11 : Le numérique dans les entreprises et/ou les entreprises du numérique

Partenariat : Drieets

Dans la continuité de la réflexion sur la formation professionnelle dans le numérique, il s'agit d'actualiser l'étude publiée en 2016 « Économie numérique en Île-de-France : une dynamique d'emploi portée par les non-salariés ». L'objectif est d'étudier l'emploi dans l'économie numérique et les nouvelles dynamiques à l'œuvre en Île-de-France. Plusieurs approches sont envisagées, à travers les métiers du numérique ou les secteurs d'activité. L'étude mobilisera de multiples sources (Flores, recensement de la population, enquête TIC, données sur les demandeurs d'emploi...).

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2024)

B12 : Les industries de la santé

Partenariat : L'Institut Paris Region L'industrie de la santé est un secteur stratégique pour l'Île-de-France, tant sur le plan économique que sanitaire. Elle représente un poids significatif dans l'emploi régional et contribue à la création de richesse. Elle est également un acteur majeur de la recherche et innovation, avec un fort potentiel de croissance.

Dans le cadre de « France 2030 », dont l'ambition est d'engager le pays sur la voie de la transition écologique et de l'indépendance stratégique à travers la mise en place d'un grand plan d'investissement, cette étude visera à mieux comprendre le poids et le rôle de l'industrie de la santé en Île-de-France. Les résultats de cette étude permettront aussi de mieux appréhender les enjeux de ce secteur pour la région, et notamment sa place vis-à-vis des autres régions ou encore les caractéristiques particulières en termes d'emplois.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T3 2024)

● Les études sur le tissu productif

B13 : Les start-up en Île-de-France

Partenariat : Crocis

Ces dernières années, les start-up ont pris une place prépondérante dans l'actualité économique. Pourtant, si cette notion correspond bien à une réalité entrepreneuriale, il est difficile de distinguer dans l'usage commun ou dans la littérature économique une définition claire et consensuelle de la start-up. Selon les cas, le terme renvoie aux entreprises en phase de démarrage, donc jeunes, aux entreprises à forte croissance de chiffre d'affaires ou de capital, aux entreprises innovantes, ou aux quatre notions à la fois. Dans le cadre de cette étude, il s'agira d'analyser le profil des start-up franciliennes et notamment les start-up industrielles, leur potentiel de création de valeur et d'emploi sur le territoire francilien.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T3 2024)

B14 : Les PME franciliennes à l'export

Partenariat : Crocis

Dans le cadre du plan « France 2030 » et de la politique nationale en faveur de la réindustrialisation et de la compétitivité, un programme d'incitation des petites et moyennes entreprises (PME)

françaises à l'international a été élaboré. L'accompagnement des PME dans une telle démarche nécessite de mieux connaître les caractéristiques des PME qui exportent et des produits exportés selon la zone géographique de destination. Il s'agira en particulier d'actualiser l'étude conjointe Insee/Crocis de 2021, basée sur des données 2019, soit avant-crise sanitaire, tout en s'attachant à observer les éventuels changements de profils des PME exportatrices, et en menant une analyse plus détaillée si possible des flux par type de produits et zone géographique de destination, mobilisant des données des Douanes.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2024)

B15 : L'emploi français dépendant d'une entreprise francilienne

Partenariat : Crocis

Le projet se définit comme le prolongement d'une étude publiée en juillet 2022 sur l'emploi francilien dépendant de multinationales étrangères et issue d'une collaboration commune Insee/Crocis. Il s'agira de mener une étude sur les emplois localisés en province mais relevant d'entreprises franciliennes. Elle permettra de mieux comprendre les liens économiques entre l'Île-de-France et les autres régions françaises.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T2 2024) ●

● Le suivi des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

JOP1 : Portrait socio-économique des territoires olympiques en Seine-Saint-Denis avant les Jeux

Partenariat : conseil départemental de Seine-Saint-Denis
Au sein de la région, deux territoires de la Seine-Saint-Denis verront leur urbanisme fortement impacté, à savoir ceux qui bénéficieront de l'installation des deux villages (Village des Athlètes et Village des Médias). La mesure des évolutions socio-économiques « classiques » (emploi, chômage, pauvreté, logement) permettra de savoir dans quelle mesure ces territoires ont bénéficié d'un surcroît de dynamisme économique et social par rapport à leurs voisins ou à d'autres espaces semblables. Cette étude sera réalisée selon une logique concentrique (un village olympique, au sein d'un quartier, au sein d'une communauté de communes, au sein d'un département, au sein d'une région), et analysera la situation de ces deux territoires avant que les premières familles et commerces ne s'y installent.

► **Produits attendus** : Insee Analyses (T2 2024) et Insee Dossier (S2 2024)

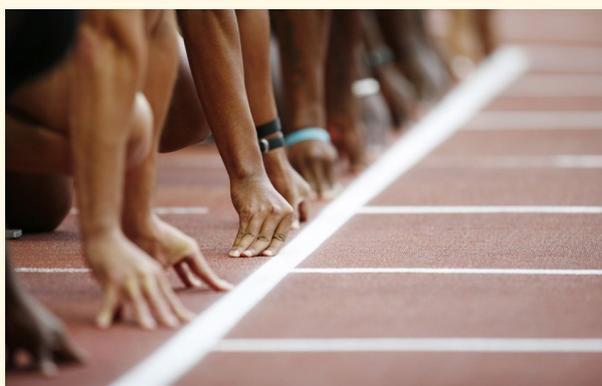
JOP2 : Le tourisme estival des résidents dans les territoires, en période de JOP

Partenariat : DEPS (ministère de la Culture)
Les JOP se traduisent au moment de l'évènement par une forte concentration territoriale provoquée par la venue de touristes et d'excursionnistes qui se sont déplacés spécifiquement pour assister aux Jeux. Le nombre de visiteurs dépendra du succès populaire des compétitions, mais aussi des évènements festifs ou culturels qui les accompagneront (*live site*, olympiades culturelles). L'étude vise dans un premier temps à quantifier et qualifier les visiteurs résidents des JOP. Les flux croisés de l'ensemble des touristes résidents seront ensuite analysés pendant la période estivale 2024. Cette étude permettra de fournir de premiers éléments sur les effets d'éviction et de concentration attendus dans les territoires. L'analyse des enjeux culturels permettra enfin de mettre en perspective les observations obtenues.

► **Produit attendu** : Insee Première (T1 2025)

JOP3 : Le tourisme des non-résidents en Île-de-France pendant les JOP de Paris 2024

Partenariat : Choose Paris Region et Direction Générale des Entreprises
Les Jeux Olympiques et Paralympiques qui vont se tenir à Paris et sa région à l'été 2024 ont un retentissement planétaire. Des touristes viendront du monde entier pour visiter la capitale pendant cette période. Les uns seront présents pour assister aux sessions de compétition, d'autres pour profiter



de l'ambiance de fête, quand les derniers se tiendront à l'écart des différentes manifestations. Combien seront-ils ? Combien auront-ils dépensé ? Qui sont-ils ? Autant de questions qui seront traitées dans cette étude, notamment grâce aux données issues du dispositif Avion-Train-Route.

► **Produit attendu** : Insee Flash ou Insee Analyses (T4 2024)

JOP4 : La saison touristique estivale 2024

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation touristique des hébergements collectifs de tourisme : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques. Cette étude analysera, en particulier, l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques sur la fréquentation touristique de l'été 2024 (mai à septembre) par département, selon le type d'hébergement et l'origine de la clientèle. L'analyse pourra être complétée par une analyse des indices de chiffre d'affaires.

► **Produit attendu** : Insee Flash ou Insee Analyses (T4 2024)

JOP5 : Pratique sportive

À 100 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'Insee Île-de-France publiera le 17 avril 2024 une étude sur la pratique sportive en Île-de-France. Elle sera réalisée en partenariat avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). Elle portera sur les licenciés par sport et sur la pratique sportive en général dans la région selon le profil socio-démographique des Franciliens (sexe, âge, lieu de résidence). La pratique sportive en Île-de-France sera mise en regard avec celle de l'ensemble de la France. Une analyse en évolution sera également réalisée. Les données de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives ainsi que celles du Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des Sports seront mobilisées.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (17/04/2024)



Aménagement du territoire et développement durable

La région Île-de-France est au cœur d'enjeux cruciaux en matière d'aménagement du territoire. Dans le contexte d'élaboration du schéma directeur de la région Île-de-France, l'Insee, en collaboration avec ses partenaires, réalisera plusieurs études permettant d'appréhender au mieux les enjeux et défis des territoires. En particulier, des études seront réalisées dans le cadre du suivi du Grand Paris Express. Ce projet de transport majeur lancé en 2010 a pour objectif de transformer la desserte et l'accessibilité de la métropole du Grand Paris à l'horizon 2030, avec la création de 68 gares, réparties entre quatre nouvelles lignes (15, 16, 17 et 18) et l'extension de la ligne 14. L'impact économique et social de ce nouveau réseau de transport fera l'objet de travaux spécifiques menés par l'Insee. Enfin, les enjeux de développement durable, dont les objectifs (ODD) et cibles ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies, soulèvent en Île-de-France la question de la conciliation entre la croissance économique, la cohésion sociale et la préservation des ressources naturelles, autant d'enjeux que l'Insee Île-de-France cherchera à éclairer.



● Le Grand Paris Express

GPE1 : Typologie des quartiers de gare

Partenariat : Apur

Dix ans après le premier état des lieux, de nouvelles monographies des 68 quartiers de gare seront réalisées par l'Apur, avec notamment le concours de l'Insee. Composées de nombreux indicateurs, ces fiches seront accompagnées de la réalisation d'une étude qui synthétisera l'information disponible sous la forme d'une typologie permettant d'identifier les quartiers ayant des caractéristiques et trajectoires proches. Ces quartiers sont définis par un cercle d'un rayon de 800 m autour de la gare. Les indicateurs couvrent plusieurs domaines : population, habitat, emploi, revenus, déplacements domicile-travail.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T2 2024) et fiches par gare



GPE2 : Tissu productif des quartiers de gare

Partenariat : Apur

Dans le cadre du Grand Paris Express, un projet de réseau de transport public composé de quatre lignes de métro autour de Paris et de l'extension de deux lignes existantes a été élaboré. Achevées ou en cours de construction, ces lignes desserviront 68 gares en Île-de-France. Une étude sera réalisée sur les caractéristiques des quartiers autour de ces 68 gares en termes d'emploi, de secteur d'activité, de dynamique du tissu productif. Elle permettra ainsi d'éclairer les transformations à l'œuvre sur ces territoires, de porter un diagnostic sur chacun des territoires et d'observer leurs similitudes et leur insertion dans leur environnement proche. Une typologie des quartiers selon

des critères économiques et d'emploi sera réalisée, à partir de données géolocalisées en infracommunal.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T4 2024 ou T1 2025)

● Développement durable et transition écologique

DD1 : Déterminants socio-économiques de la consommation d'espace

Partenariat : Driat (sous réserve)

La maîtrise de l'artificialisation des sols constitue un enjeu pour un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable. Il s'agira de localiser les caractéristiques de la consommation d'espaces, la concurrence de l'usage des sols et l'artificialisation du territoire en tant que dynamique du système urbain en mobilisant un investissement méthodologique développé par l'Insee avec le SDES.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T3 2024)

DD2 : Vulnérabilité énergétique des ménages

Partenariat : Drihl

En partenariat avec le Service des données et des études statistiques (SDES) du ministère en charge du Logement et de la Transition écologique, l'Insee a développé un outil de mesure de la vulnérabilité énergétique des ménages. Basées sur le rapport entre les dépenses énergétiques des ménages et leurs revenus, les données portent à la fois sur les déplacements automobiles et le logement. Elles permettent d'étudier différentes problématiques : les « passoires énergétiques », la dépendance des ménages à la voiture pour leurs déplacements ou à un type d'énergie pour leur chauffage (électricité ou gaz) ou encore leur sensibilité à une hausse des prix de l'énergie.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (T4 2024)

DD3 : Les emplois télétravaillables

Partenariat : Driat

Le développement du télétravail modifie les flux liés aux mobilités pendulaires et interroge sur les impacts potentiels en termes d'offre de transports et de calibrage des flux. À l'instar des travaux menés par l'Insee en Normandie, l'identification des professions télétravaillables en Île-de-France permettra d'avoir davantage de visibilité pour évaluer ce phénomène. Cette approche, à partir du recensement de la population, pourrait être complétée par une exploitation de l'enquête emploi, voire de l'enquête globale transports.

► **Produit attendu** : Insee Analyses (S2 2024)

DD4 : Publication sur les objectifs de développement durable (ODD)

Une publication sera réalisée sur une des thématiques liées aux objectifs de développement durable. Il s'agira d'étudier les disparités territoriales et les évolutions de ces indicateurs au regard des objectifs correspondants.

► **Produit attendu** : Insee Flash (S2 2024)

● Dynamiques et inégalités territoriales

C1 : Migrations résidentielles en Île-de-France

À partir des dernières données disponibles, notamment l'Enquête annuelle de recensement (EAR) de 2022, l'étude décrit les tendances récentes des migrations résidentielles au sein de la région, à la fois en termes de flux et de profil des ménages mobiles. La précision des résultats permet

de découper la région en trois grands territoires : Paris, la métropole du Grand Paris hors Paris et le reste de l'Île-de-France. Les résultats portent sur les déménagements au cours de l'année 2021, en pleine crise sanitaire, et sont comparés à ceux des recensements de 2013 et 2018. Enfin, l'EAR 2023, mise à disposition en décembre 2023, apporte un rapide éclairage sur la mobilité en 2022.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2024)**

C2 : Migrations résidentielles dans le Val-de-Marne

Partenariat : Conseil départemental du Val-de-Marne

Le sujet des migrations résidentielles est régulièrement traité à l'échelle de la région, mais rarement du département, excepté Paris. Les dernières études font état de diverses tendances : un desserrement de Paris et de son agglomération vers la grande couronne, voire la province, permettant notamment aux familles d'améliorer leurs conditions de logement, mais également un rapprochement du centre de la région, souvent dans le cas de personnes vivant seules. Le Val-de-Marne, territoire à la fois d'accueil et de départ, est témoin de mouvements nombreux et variés, avec les départements voisins mais aussi en interne. L'étude exploite le recensement de 2020 afin de décrire la situation avant la crise sanitaire et pourra ainsi servir de point de comparaison à des travaux ultérieurs.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2024)**

C3 : Parc locatif et loyers de marché

Partenariat : Olap

Dans le cadre des travaux sur l'évaluation de l'encadrement des loyers à Paris pilotés par l'Apur, l'Insee mène des travaux spécifiques avec l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap). L'Insee et l'Olap réaliseront ensemble une étude sur les logements locatifs en mobilisant des données de la source Fideli et de la base de l'Olap pour avoir les loyers imputés.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T1 2025)**

C4 : Profil des nouveaux QPV

Les contrats de ville correspondant à la géographie prioritaire définie en 2015 se sont achevés le 31 décembre 2023. De nouveaux contrats de ville Engagements Quartiers 2030 seront signés localement d'ici la fin du premier trimestre 2024. Ils s'appuieront sur la nouvelle liste de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 pour la France métropolitaine. La mise à disposition de

données sur ces nouveaux zonages donnera lieu à une étude afin de décrire le profil des QPV 2024.

► **Produit attendu : Insee Flash ou Insee Analyses (T3 2024)**

C5 : Exploitation des données du recensement de la population au carreau (étude nationale)

La direction générale de l'Insee produira courant 2024 à la demande d'Eurostat un ensemble restreint de données issues du recensement de la population au niveau du carreau de 1 km de côté sur la totalité du territoire national (hors Mayotte). La direction régionale d'Île-de-France sera chargée d'exploiter ces données et de rédiger une étude à paraître dans la collection nationale Insee Première.

Produit attendu : Insee Première (T4 2024)

C6 : Démographie des établissements parisiens

Partenariat : Apur

Cette étude portera sur l'analyse des flux d'établissements (créations, transferts, fermetures) entre Paris, l'Île-de-France et les autres régions françaises. Il s'agira d'identifier des spécificités sectorielles de ces mouvements d'établissements et d'étudier l'impact sur l'emploi dans les territoires. L'étude permettra également d'étudier les entreprises qui réinvestissent à nouveau le centre de la région : quel est leur profil, diffère-t-il de celui des entreprises qui s'installent en dehors de la capitale ?

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2024)**

C7 : Emploi et zones d'activités économiques

Partenariat : Direction départementale des territoires Seine-et-Marne

Dans un contexte où la gestion durable des espaces devient essentielle, la loi Climat et résilience du 22 août 2021 demande aux collectivités de répertorier leurs zones d'activités économiques et d'impulser une politique de développement plus économe en espaces et en ressources, avec l'objectif d'atteindre à terme « zéro artificialisation nette ». L'objet de l'étude sera d'étudier ces zones d'activités économiques en termes d'emplois et de secteurs. Le découpage en zones dédiées à l'activité économique, zones sans vocation résidentielle qui regroupent au moins 50 emplois salariés ou trois établissements et plus de dix salariés, pourra également être mobilisé. Une analyse du lien avec le plan Action cœur de ville, dont l'objectif est de redonner de l'attractivité et du dynamisme aux centres des villes moyennes, pourra compléter cette analyse.

Produit attendu : Insee Analyses (S2 2024) ●





Démographie, conditions de vie, inégalités sociales

L'Île-de-France est la région française la plus densément peuplée et la plus jeune. Sa main-d'œuvre est hautement qualifiée : plus de 40 % des Franciliens de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur. Sa population continue de s'accroître grâce à un solde naturel élevé et malgré un solde migratoire négatif. La région concentre les inégalités sociales avec un niveau de vie et des disparités de revenus élevés. Dans un contexte de marché immobilier tendu, les Franciliens sont inégalement répartis sur le territoire. En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Celui-ci se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire. À travers les études qu'il publiera ou engagera, l'Insee Île-de-France s'attachera à rendre compte le plus précisément possible des enjeux à l'œuvre dans la région en matière démographique et d'inégalités sociales.



● L'accompagnement à la déclinaison départementale du Pacte des Solidarités

PAC1 : Les enfants pauvres

Partenariat : Commissaire à la lutte contre la pauvreté
Afin d'accompagner la mise en place de la déclinaison départementale du Pacte des Solidarités, une étude sur les « enfants pauvres » sera réalisée. Il s'agit des enfants qui vivent dans un ménage pauvre, c'est-à-dire dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'étude portera sur le type de ménage (couple ou famille monoparentale), son profil socio-démographique, ses conditions de logement, ses revenus et



sa localisation, l'activité professionnelle du ou des parents, en fonction de l'âge de l'enfant et de la taille de sa fratrie. Les données de la source Filosofi seront mobilisées pour réaliser cette étude.

► **Produit attendu :** Insee Analyses (T3 2024)

PAC2 : L'évolution des profils de pauvreté dans la métropole du Grand Paris

Partenariat : Apur
Dans le cadre du dossier sur la pauvreté en Île-de-France « Panorama de la pauvreté en Île-de-France : une diversité de situations individuelles et territoriales » réalisé par l'Insee en 2023, des profils de ménages pauvres ont été définis : travailleurs pauvres, retraités, non insérés sur le marché du travail selon le statut d'occupation du logement et selon l'âge.

Une étude complémentaire sera réalisée sur le périmètre de la métropole du Grand Paris pour comprendre l'évolution des profils de ménages pauvres entre 2012 et 2021. Les travailleurs pauvres pourront faire l'objet d'une analyse spécifique. Une analyse par EPT et arrondissement parisiens sera réalisée. Les sources Fidéli et Filosofi seront mobilisées.

► **Produit attendu :** Insee Flash ou Insee Analyses (T3 2024)

PAC3 : Effet des séparations sur le niveau de vie

Partenariat : L'Institut Paris Region
La séparation d'un couple, qu'il soit marié ou non, s'accompagne nécessairement d'une modification du niveau de vie de ses membres, généralement à la baisse, lorsqu'ils se retrouvent seuls ou à la tête d'une famille monoparentale. Le fait d'exercer une activité professionnelle et le type d'emploi occupé seront alors des éléments déterminants. Pour chacun des ex-conjoints, cette nouvelle situation familiale et financière peut entraîner des conditions de logement difficiles. Après une première phase d'expertise des sources et des indicateurs disponibles, l'étude visera à décrire ces nouveaux ménages, notamment leurs sources de revenus et leur niveau de vie, si possible en comparaison de leurs anciennes situations en tant que couples.

► **Produit attendu :** Insee Analyses (T3 2024)

PAC4 : Le surendettement des ménages

Partenariat : Banque de France
En 2020, l'Insee et la Banque de France avaient réalisé une étude sur le profil socio-démographique (composition familiale, département de résidence, etc.) des ménages surendettés en Île-de-France en 2019 et sur leur niveau d'endettement en mettant en regard les données Insee du recensement de la population avec celles de la Banque de France sur le surendettement. Afin de mesurer les effets de la crise sanitaire sur cette population et sur son endettement, cette étude sera actualisée en mettant en avant les évolutions les plus significatives.

► **Produit attendu :** Insee Analyses ou Insee Flash (T3 2024)

PAC5 : Les sorties précoces du système scolaire dans le Val-d'Oise

Partenariat : Conseil départemental du Val-d'Oise
La question du décrochage scolaire est au centre des politiques éducatives. Il constitue un frein à l'insertion dans l'emploi et favorise la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale. Les jeunes qui quittent prématurément l'éducation et la formation vont souffrir d'un déficit de compétences et de qualifications. Dans cette étude, les sorties précoces du système scolaire sont identifiées comme l'ensemble des jeunes de 16 à 24 ans diplômés au plus du diplôme national du brevet et non scolarisés, quelle que soit leur situation professionnelle (ils peuvent être en emploi, au chômage ou inactifs). En s'inspirant d'une publication réalisée en région Pays de la Loire, l'étude vise à caractériser le profil de ces jeunes, leur environnement familial et les facteurs de risque de décrochage scolaire des territoires.

► **Produit attendu :** Insee Analyses (T3 2024)

PAC6 : Les sorties précoces du système scolaire en Île-de-France

Partenariat : Région académique et Région
Cette étude sera une généralisation à l'échelle régionale de celle réalisée sur le département du Val-d'Oise. Elle permettra notamment de mettre en évidence les disparités territoriales au sein de la région.

► **Produit attendu :** Insee Analyses (T4 2024)

● Études démographiques et sociales

D1 : Projections de ménages et projections d'actifs

Dans la continuité des projections régionales et départementales de population, publiées respectivement en novembre 2022 et juillet 2023, l'Insee actualisera les projections de ménages réalisées en 2018. Ces projections, à horizon 2050, seront déclinées selon la composition du ménage (personnes seules, couples, familles monoparentales). Elles reposent sur des hypothèses portant sur le mode de cohabitation des individus en fonction du sexe et de l'âge : décohabitation des jeunes, séparation aux âges intermédiaires, maintien à domicile au grand âge... Plusieurs scénarios pourront être produits à partir de différentes variantes des hypothèses. Les projections régionales et départementales d'actifs seront également mises à jour en s'appuyant sur des hypothèses d'évolution des taux d'activité par sexe et âge.

► **Produit attendu : 2 Insee Analyses (T3 2024 et T4 2024)**

D2 : Exploitation de l'enquête nationale logement 2020 (ENL)

Partenariat : Apur, L'Institut Paris Region, Drihl, Drieta
L'Enquête nationale logement de 2020 a été réalisée par le Service des données et des études statistiques du ministère de la Transition écologique. Une extension régionale ayant été cofinancée par la Ville de Paris et l'Institut Paris Region, l'enquête pourra être exploitée sur le périmètre de l'Île-de-France. Les analyses réalisées par l'Insee et ses partenaires viendront notamment alimenter le suivi de plusieurs politiques publiques régionales : le SDRIF-E, le SRHH, la TOL. Un dossier présentant les principaux résultats de l'enquête sera réalisé.

► **Produit attendu : Insee Dossier (T4 2024)**

D3 : Pratiques culturelles des Franciliens

Partenariat : Drac

Dans le cadre de sa politique culturelle et afin de mieux cibler ses interventions, la Direction régionale des affaires culturelles souhaite approfondir ses connaissances sur les pratiques culturelles des Franciliens et les mettre en lien avec l'accessibilité aux lieux de culture, à un niveau infra-régional. L'étude exploitera à la fois les données de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français réalisée par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture) et celles de la base des équipements culturels couplées avec le distancier Métric-OSRM.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2024)**

D4 : Les logements neufs et leurs occupants

Dans un contexte où le marché immobilier francilien est tendu et où les objectifs en matière de construction neuve en Île-de-France sont élevés, il est intéressant de connaître le profil des ménages occupant un logement neuf. Ainsi, cette étude s'attache à décrire les caractéristiques du parc de logements neufs et de leurs primo-occupants, c'est-à-dire les premiers ménages qui emménagent dans ces logements après leur achèvement. La source mobilisée est le recensement de la population de 2020.

► **Produit attendu : Insee Flash (T1 2024)**

D5 : Les multi-proprétaires

En 2021, l'Insee avait mis en place une base de données Fidélissimo, basée sur le fichier Fidéli 2017, permettant de décrire les liens de propriété entre les logements et les individus. Cette innovation avait conduit à la publication d'une étude nationale intitulée « 24 % des ménages détiennent 68 % des logements possédés par des particuliers ». Ces travaux seront renouvelés en 2024, offrant ainsi aux régions la possibilité d'étudier la multi-propriété. Ainsi, une étude sur les ménages propriétaires de deux logements ou plus sera réalisée. Les propriétaires de plusieurs logements pourront être décrits selon leurs revenus, leur âge, leur type de ménage, leur lieu de résidence. Les logements qu'ils détiennent seront décrits selon leur utilisation (résidence principale ou secondaire, mise en location), leur localisation et le mode de propriété (en nom propre ou via une société civile immobilière).

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2024)**

D6 : La ségrégation résidentielle en grande couronne

Deux études sur la mixité sociale et la ségrégation par les revenus, la première dans la métropole du Grand Paris, la seconde dans les quartiers de gare du Grand Paris Express, ont été conduites en 2023. Le maillage d'analyse, des carreaux de 200 m de côté, avait été rendu possible par la densité de population de ces territoires. L'Insee expertisera la faisabilité de conduire une étude similaire en grande couronne ou dans l'un de ses départements, éventuellement sur un maillage plus large, afin d'apporter un éclairage sur la ségrégation aux franges de la métropole du Grand Paris.

► **Produit attendu : Insee Analyses (S2 2024)**

D7 : Égalité femmes/hommes

Partenariat national : Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE), DRDFE
En lien avec la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), l'Insee publiera le 7 mars un dossier relatif aux inégalités entre les femmes et les hommes. Ce dossier comprendra un ensemble d'indicateurs par département portant sur de nombreux thèmes (démographie, éducation, emploi, revenus, conditions de vie) et une synthèse régionale.

► **Produit attendu : Insee Dossier (7 mars 2024)**

D8 : Orientations et mobilités à l'entrée dans l'enseignement supérieur

Partenariat : Région académique

L'étude visera à analyser l'impact de l'offre de formation locale sur l'orientation des jeunes à l'entrée dans l'enseignement supérieur, au regard notamment de leur origine sociale. Les sources Parcoursup 2021-2022, Sise et Sifa seront notamment mobilisées. L'analyse intégrera des éléments territorialisés sur l'offre de formations, la demande de formations et les inscriptions dans l'enseignement supérieur. Ce faisant, l'étude répondra à une préoccupation en matière de justice sociale, notamment en termes d'inégalités entre les jeunes de différentes origines sociales, d'accès aux formations supérieures et de réussite dans ces formations.

► **Produit attendu : Insee Analyses (T3 2024) ●**





Publications en 2023

Insee
Économie circulaire : état des lieux et enjeux d'avenir en Île-de-France
Insee Analyses Île-de-France • n° 167 • Mars 2023

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique qui a pour objectif d'une part de limiter la production de déchets et l'épuisement des ressources, et d'autre part de diminuer les impacts environnementaux de l'extraction des ressources jusqu'à la fin de vie des produits. La mesure des emplois créés de cette économie est complexe car elle recense d'activités nombreuses et difficiles à cerner. À titre d'exemple, en 2018, près de 72 000 emplois concernent l'allongement de la durée de vie des produits ou la réparation de locaux, réhabilitation, réemploi ou réutilisation.

Les enjeux et perspectives de développement de l'économie circulaire sont forts en Île-de-France comme dans tous les territoires. Dans la région, son renforcement passe, pour tous les acteurs économiques, par davantage de réemploi ou de réutilisation, notamment dans le secteur de la construction, et par une réduction toujours plus grande des déchets, comme les emballages.

L'économie circulaire correspond à un modèle économique visant à limiter la production de déchets et l'épuisement des ressources, et à élargir la durée de vie des produits. Si les enjeux sont nombreux, au sein de la région Île-de-France, elle est de plus en plus présente dans les secteurs de l'habitat, de l'automobile, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Elle est soutenue par les politiques publiques et par l'innovation technologique.

1. L'économie circulaire en trois domaines et sept piliers

- Agencement durable
- Éco-conception
- Écologie industrielle et territoriale
- Économie de la fonctionnalité
- Coopération responsable
- Économie sociale et solidaire
- Reconversion professionnelle
- Économie de proximité

En partenariat avec :

Insee
Mixité sociale et ségrégation dans les quartiers de gare du Grand Paris Express : quelles dynamiques depuis 2010 ?
Insee Analyses Île-de-France • n° 173 • Septembre 2023

Parmi les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express, 22 peuvent être classés comme socialement mixtes en 2019. Ils le sont autant, voire davantage, que les communes dans lesquelles ils se situent. À l'opposé, 11 quartiers de gare peuvent être qualifiés de ségrégués. Ces derniers concentrent des ménages ayant des niveaux similaires de revenus, pour la plupart modestes, à l'exception d'un seul quartier ségrégué qui accueille majoritairement des ménages aux revenus élevés. Enfin, 25 quartiers sont dans une situation intermédiaire, et parmi les plus ségrégués, ni parmi les plus mixtes. Par ailleurs, 10 quartiers, très peu peuplés, n'ont pas été analysés. Entre 2010 et 2018, les évolutions de la mixité dans les quartiers de gare sont diverses. La mixité sociale a fortement progressé dans 18 quartiers de gare, pour l'essentiel situés sur les lignes 14 et 15.

En partenariat avec :

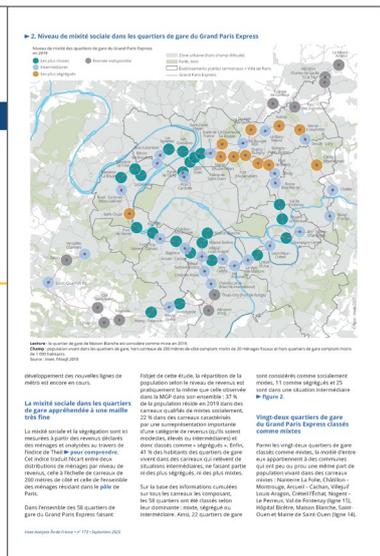
1. Le réseau du futur Grand Paris Express : lignes et gares

Cette étude vise à caractériser les quartiers de gare du Grand Paris Express (GPE) par l'évolution de la mixité sociale, c'est-à-dire par celle de la ségrégation au sein de leur zone d'influence. Ces quartiers de gare correspondent à une zone comprise dans un rayon de 600 mètres autour d'une gare. La ségrégation est définie comme la proportion relative des habitants appartenant à un certain niveau de revenu, par rapport à celle de la commune dans laquelle se situe le quartier de gare. Cette étude se concentre sur les quartiers de gare du Grand Paris Express qui ont été construits ou sont en cours de construction depuis 2010, date de la mise en service de la première ligne de GPE. Elle analyse les dynamiques de mixité sociale et de ségrégation au sein de ces quartiers de gare.

2. Niveau de mixité sociale dans les quartiers de gare du Grand Paris Express

Les données de la population des communes de la région Île-de-France ont été utilisées pour caractériser les quartiers de gare du Grand Paris Express par leur niveau de mixité sociale en 2019. Les communes sont classées en trois catégories : socialement mixtes, socialement ségréguées ou socialement intermédiaires. Les communes socialement mixtes sont celles qui ont un niveau de mixité sociale supérieur à celui de la commune dans laquelle elles se situent. Les communes socialement ségréguées sont celles qui ont un niveau de mixité sociale inférieur à celui de la commune dans laquelle elles se situent. Les communes socialement intermédiaires sont celles qui ont un niveau de mixité sociale compris entre celui de la commune dans laquelle elles se situent et celui de la commune la plus ségréguée de la région Île-de-France.

En partenariat avec :



Insee Analyses Île-de-France

N° 179 - Décembre 2023

[Plus de 45 millions d'heures de travail pour livrer les ouvrages olympiques](#)

N° 178 - Décembre 2023

[En Île-de-France, plus de 150 000 seniors vivant à domicile sont en situation de perte d'autonomie](#)

N° 177 - Décembre 2023

[Huit entreprises franciliennes sur dix créées en 2018 sont encore actives après trois ans](#)

N° 176 - Novembre 2023

[La voiture à Paris : un bien en perte de vitesse](#)

N° 175 - Octobre 2023

[La consommation d'eau potable illustrée par la situation dans 133 communes franciliennes : 100 litres en moyenne par jour et par habitant](#)

N° 174 - Septembre 2023

[En Île-de-France, les femmes utilisent moins la voiture et émettent donc moins de CO₂ que les hommes pour aller travailler](#)

N° 173 - Septembre 2023

[Mixité sociale et ségrégation dans les quartiers de gare du Grand Paris Express : quelles dynamiques depuis 2010 ?](#)

N° 172 - Septembre 2023

[La fonction publique en Île-de-France : des enjeux d'attractivité et de renouvellement](#)

N° 171 - Juillet 2023

[Agents de sécurité en Île-de-France : des besoins de recrutement à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques](#)

N° 170 - Mai 2023

[Illectronisme en Île-de-France : 1,3 million de personnes en difficulté face au numérique](#)

N° 169 - Avril 2023

[Descendants d'immigrés en Île-de-France : une mobilité sociale plus favorable qu'en province](#)

N° 168 - Avril 2023

[Précarité alimentaire en Île-de-France : un risque important dans les grandes villes mais présent aussi dans les zones rurales](#)

N° 167 - Mars 2023
[Économie circulaire : état des lieux et enjeux d'avenir en Île-de-France](#)

N° 166 - Mars 2023
[Aide alimentaire : près d'un recourant francilien sur deux privé de logement personnel](#)

N° 165 - Février 2023
[Mixité sociale et ségrégation dans la métropole du Grand Paris : état des lieux et tendances sur 15 ans](#)

N° 164 - Janvier 2023
[Loger les travailleurs essentiels à proximité du lieu de travail : un enjeu fort pour leurs employeurs en Île-de-France](#)

Insee Conjoncture Île-de-France

N° 46 - Octobre 2023
[Au deuxième trimestre 2023, l'activité économique ralentit en Île-de-France](#)

N° 45 - Juillet 2023
[Au premier trimestre 2023, l'activité économique francilienne augmente légèrement](#)

N° 44 - Juin 2023
[Bilan économique 2022 - La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste](#)

N° 43 - Avril 2023
[Au quatrième trimestre 2022, l'économie francilienne progresse modérément](#)

N° 42 - Janvier 2023
[Au troisième trimestre 2022, l'économie francilienne toujours dynamique](#)

Insee Flash Île-de-France

N° 91 - Décembre 2023
[Populations légales au 1^{er} janvier 2021 : 12 317 279 habitants en Île-de-France](#)

N° 90 - Décembre 2023
[Été 2023 en Île-de-France : une fréquentation touristique favorable à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques](#)

N° 89 - Septembre 2023
[34 000 licenciés de rugby en Île-de-France](#)

N° 88 - Juillet 2023
[Projections démographiques du Val-d'Oise à l'horizon 2040 : un département toujours aussi jeune avec une démographie dynamique](#)

N° 87 - Juillet 2023
[Projections démographiques du Val-de-Marne à l'horizon 2040 : une croissance démographique dans la moyenne régionale](#)

N° 86 - Juillet 2023
[Projections démographiques de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2040 : une population toujours plus nombreuse et qui reste la plus jeune d'Île-de-France](#)

N° 85 - Juillet 2023
[Projections démographiques des Hauts-de-Seine à l'horizon 2040 : une croissance dynamique et un vieillissement modéré](#)

Contexte national

Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été confrontée à des défis majeurs. Les restrictions sanitaires en Chine, la guerre en Ukraine et l'inflation ont entraîné une croissance mondiale ralentie. En France, la production industrielle a augmenté de 2,5 % en 2022, après -6,4 % en 2021. Cette croissance est soutenue par la consommation intérieure, notamment le logement et les services, mais freinée par la baisse de la consommation des entreprises et la baisse de la production industrielle.

4. Variations trimestrielles du PIB dans les principales économies

6. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes

7. Variations annuelles du PIB et contributions des principales postes de la demande

Bilan démographique 2022 de l'Île-de-France : deux naissances pour un décès

Insee Flash Île-de-France - Mars 2023 - n° 77

Au 1^{er} janvier 2023, l'Île-de-France compte près de 12,4 millions d'habitants. En 2022, la balance des naissances se poursuit ainsi que celle des décès. Mais le marché reste à un niveau supérieur à celui de 2019, même adossé à la pandémie de Covid-19. L'excédent naturel de l'Île-de-France demeure ainsi, mais il demeure le plus important des régions de France métropolitaine et le moteur de la croissance démographique francilienne. En 2022, on est célébré de 800 mariages, un nombre équivalent à celui de 2019. L'espérance de vie des Franciliens augmente mais ne retrouve toujours pas le niveau de 2019.

12,4 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023

Au 1^{er} janvier 2023, la population de l'Île-de-France est estimée à 12 358 900 habitants (figure 1). Au cours de l'année 2022, la population augmente de 29 500 habitants, soit une progression de 0,2 %, équivalente à celle constatée en moyenne sur les cinq dernières années, et légèrement inférieure à celle de la période passée (+0,4 % entre 2017 et 2021).

Figure 1 - Données démographiques concernant l'Île-de-France (par département et la France métropolitaine)

Territoire	Population		Naissances		Décès		Indicateur
	au 1 ^{er} janvier 2023	Evolution annuelle (en %)	en 2022	Evolution (en %)	en 2022	Evolution (en %)	
Paris	2 102 700	2 117 700	27 200	7,2	14 600	-1,0	1,6
Seine-Saint-Denis	1 542 000	1 627 100	20 200	1,6	10 200	-1,2	1,6
Seine-Saint-Denis	1 862 800	1 876 000	20 200	1,1	9 700	-0,5	1,7
Val-de-Marne	1 426 700	1 430 400	14 400	1,0	8 900	-0,3	1,3
Seine-et-Marne	1 426 000	1 444 400	16 400	1,1	10 900	-1,1	1,6
Yvelines	1 467 000	1 467 300	17 900	1,2	10 000	-0,3	2,0
Seine-et-Oise	1 310 000	1 312 400	13 400	1,0	8 900	-1,6	2,1
Yvelines	1 214 000	1 246 000	16 000	1,3	8 900	-2,0	2,2
Hauts-de-France	12 358 900	12 358 900	617 300	5,0	309 500	-1,4	1,8
France métropolitaine	68 868 000	68 868 000	679 200	0,7	348 000	-0,2	0,9

N° 84 - Juillet 2023

[Projections démographiques de l'Essonne à l'horizon 2040 : une croissance démographique comparable à la moyenne régionale](#)

N° 83 - Juillet 2023

[Projections démographiques des Yvelines à l'horizon 2040 : une croissance modérée d'une population de plus en plus vieillissante](#)

N° 82 - Juillet 2023

[Projections démographiques de la Seine-et-Marne à l'horizon 2040 : une démographie dynamique malgré le vieillissement de la population](#)

N° 81 - Juillet 2023

[Projections démographiques pour Paris à l'horizon 2040 : une population en baisse et plus âgée qu'en Île-de-France](#)

N° 80 - Mai 2023

[En Île-de-France, davantage de cambriolages de logements qu'au niveau national](#)

N° 79 - Avril 2023

[En Île-de-France, l'accès aux équipements et services s'organise au sein de 58 bassins de vie](#)

N° 78 - Mars 2023

[En Île-de-France, les sexagénaires sont nettement plus souvent en emploi que leurs homologues de province](#)

N° 77 - Mars 2023

[Bilan démographique 2022 de l'Île-de-France : deux naissances pour un décès](#)

N° 76 - Janvier 2023

[Les intercommunalités d'Île-de-France : des territoires dont le profil dépend beaucoup de leur éloignement de Paris](#)

Insee Dossier Île-de-France

N° 9 - Octobre 2023

[Panorama de la pauvreté en Île-de-France : une diversité de situations individuelles et territoriales](#)

Insee Première

N° 1959 - Juillet 2023

[En 2022, les prix en région parisienne dépassent de 7 % ceux de la province](#)

Insee Analyses

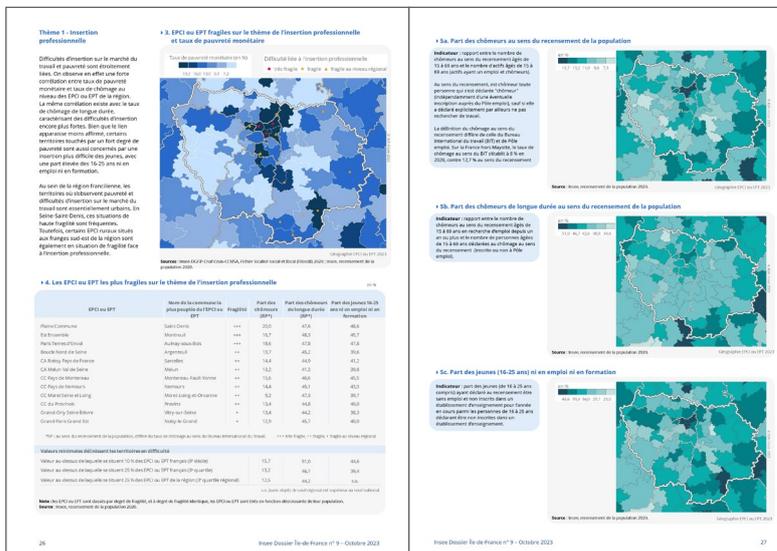
N° 81 - Mars 2023

[Crise sanitaire et développement du télétravail : davantage de départs des pôles des grandes métropoles et de l'aire parisienne](#)

Le blog de l'Insee

Juillet 2023

[Les nouveaux flux de déménagements depuis la Covid : le recensement et les autres sources racontent-ils la même histoire ?](#)







Coordination des travaux d'études en région : le CRIES d'Île-de-France

Le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France est une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales. Il est coanimé par le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) et la direction régionale de l'Insee.

Le CRIES rassemble une soixantaine de membres : représentants de l'État, de la région, des quatre collèges du Ceser et de diverses institutions publiques et parapubliques. Il organise des colloques et des rencontres thématiques, met en place des groupes de travail méthodologiques et examine les projets d'enquêtes de ses membres.

En 2024, le CRIES organisera deux événements, dont les thématiques ont été choisies par les membres du CRIES lors de l'assemblée plénière annuelle intervenue en décembre 2023 :

- le premier portera sur la recherche et l'innovation en Île-de-France ;
- le second se centrera sur le logement.

En 2023, le CRIES a organisé deux événements (<http://www.cries-idf.fr/>) :

15 novembre 2023 - Les entreprises franciliennes face à la hausse des prix

- Conjoncture nationale (Insee)
- Les entreprises franciliennes face au défi de la hausse des coûts de l'énergie (Crocis de la CCI Paris Île-de-France)
- Enquête de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise sur les anticipations d'inflation (Banque de France)
- Les politiques publiques de l'État au service de l'accompagnement des entreprises en difficulté (Drieets)
- Les politiques publiques de la Région au service des entreprises franciliennes (Région Île-de-France)

22 mai 2023 - 40 ans de statistiques régionales en Île-de-France

- Les évolutions de la démographie en Île-de-France depuis les années 1980 (Insee Île-de-France)
- La transformation de l'offre de transport et de la pratique des usagers depuis 40 ans (Île-de-France Mobilités)
- Table ronde : Transformations du territoire francilien en 40 ans (Région Île-de-France, Drieat, L'Institut Paris Region, Apur)
- Métiers en tension en Île-de-France : profils et enjeux pour les territoires (Insee, Défi métiers)
- Évolution de l'emploi et transformations sectorielles (Insee, Drieets)
- Table ronde : Les atouts de la région au service des mutations de l'économie francilienne (L'Institut Paris Region, Ceser, Crocis de la CCI Paris Île-de-France, EDF Lab et CRT)

Pour les enquêtes d'initiative régionale ou locale, un avis d'opportunité doit être délivré par le président du CRIES avant l'examen par le Cnis. Au cours de sa réunion du 13 octobre 2023, les membres du CRIES ont examiné le projet d'enquête « Avion-Train-Route » (appelée ici enquête ATR). Le Président du CRIES, après avoir entendu les membres du CRIES le 13 octobre 2023, a émis un avis favorable sous réserve à l'Enquête Avion-Train-Route pour les années 2024 à 2026.

Des groupes de travail sont également mis en place par le CRIES. En 2023, le groupe de travail sur les projections démographiques a poursuivi ses travaux en réalisant des publications pour chacun des départements franciliens. Son rapport sera publié en 2024. Par ailleurs, sera initié en 2024 un nouveau groupe de travail dédié à la construction et au rassemblement de statistiques permettant le suivi social conjoncturel en Île-de-France.





Méthodologie et conseil-expertise

G1/ Travaux d'ordre méthodologique et exploratoire

La direction régionale de l'Insee dispose d'un pôle de méthodologie pour les enquêtes régionales et locales. Ses missions principales consistent à être un appui statistique sur les études menées au sein de la direction régionale, en particulier sur les grands projets « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 » et « Grand Paris Express », mais aussi à explorer et expertiser des sources de données externes.

Parmi les nouvelles sources explorées, le pôle appuiera en 2024 les chargés d'étude de la direction régionale et du ministère de la Culture dans la production d'une étude innovante sur les pratiques culturelles des Franciliens. Une méthode « petits domaines » sera mise en place à cette occasion, sur le modèle des travaux qui ont été réalisés sur l'illectronisme. En outre, une expertise des données des Douanes sur les exportations des PME sera également menée, en appui aux travaux d'un groupe de travail au sein de l'Insee. Il s'agira de compléter l'analyse sur l'ouverture des PME à l'exportation par des informations et analyses sur les pays de destination des marchandises exportées et sur la nature des produits correspondants.

À la demande d'Eurostat, l'Insee diffusera en 2024 un ensemble restreint de données issues du recensement de la population au niveau du carreau de 1 km de côté. Des travaux d'analyse de ces nouvelles données carroyées du recensement de la population seront menés en région parisienne. Il s'agira de contribuer à l'effort d'expertise de la variance des indicateurs pressentis dans les études démographiques et sociales.

Enfin, en 2024, l'Insee Île-de-France poursuivra les travaux engagés autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en particulier à travers une analyse du portrait socio-économique des villages olympiques en Seine-Saint-Denis et une étude sur le tourisme des résidents en collaboration avec le ministère de la Culture. Dans la continuité des travaux menés en 2023 sur les emplois liés à la construction d'ouvrages pérennes des JOP, une réflexion sera engagée afin de pouvoir étudier la population des bénéficiaires de clauses sociales.

G2/ Le conseil-expertise

Les relations de l'Insee avec les collectivités locales sont nombreuses : avec les communes qui sont ses partenaires pour la collecte du recensement de la population, avec l'ensemble des collectivités locales pour accompagner la diffusion de ses données, avec la région, les départements ou les intercommunalités pour réaliser des études. Les interventions

de l'Insee auprès des collectivités locales ou d'autres acteurs publics peuvent aussi prendre les formes particulières décrites ci-dessous.

L'Insee nourrit de nombreuses relations avec les acteurs publics régionaux dans le cadre d'études spécifiques menées en partenariat et aboutissant à des publications communes. Outre cette activité principale, la direction régionale travaille de pair avec ses partenaires en participant à des groupes de travail, groupes d'expertise, observatoires et en contribuant à des réflexions stratégiques pour alimenter les débats et enrichir les rapports. Pour répondre à des demandes directes des acteurs de l'économie et des territoires, l'Insee sélectionne et analyse les données statistiques et les accompagne de conseils à l'utilisation et à l'interprétation. Dans le cadre des politiques publiques régionales et locales, il peut livrer des contributions statistiques afin d'éclairer certains enjeux. Parmi les opérations de ce type auxquelles l'Insee participe, peuvent être cités les travaux relatifs au suivi des schémas départementaux autonomie et enfance, au suivi des stratégies pauvreté ou les conférences régionales de la logistique.

G3/ Autres publications

Chiffres-clés (annuel)

Partenariat : Crocis, L'Institut Paris Region

Cette brochure rassemble les principaux indicateurs socio-économiques de la région. Elle paraît en mai ou juin et elle est disponible sur le site de la [CCI](#), de l'[Institut Paris Region](#) et de l'[Insee](#).

L'essentiel sur... l'Île-de-France

[L'essentiel sur...](#) se compose de données clés, d'un jeu de questions-réponses apportant des éclairages plus spécifiques, des précisions méthodologiques et des liens vers des publications récentes de l'Insee pour aller plus loin.

G4/ Communication, actualités

- Voir l'[offre de l'Insee dans votre région](#)

- [Communiqués de presse régionaux](#)

- Lettre d'information mensuelle [Insee Île-de-France actualités](#)

- Site www.insee.fr

- Fil [Twitter Insee Île-de-France](#)

Annexe

Lexique des sigles utilisés

Apur : Atelier parisien d'urbanisme
ARS : Agence régionale de santé
BPE : Base permanente des équipements (Insee)
Ceser : Conseil économique, social et environnemental régional
Cnis : Conseil national de l'information statistique
Cress : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CRIES : Comité régional pour l'information économique et sociale
Crocis : Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France)
CRT : Comité régional du tourisme
DEPS : Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
DIJOP : Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques
Driaaf : Direction régionale interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Drieat : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports
Drieets : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Drihl : Direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement
DSN : Déclaration sociale nominative
DVF : Demandes de valeurs foncières géolocalisées
EDP : Échantillon démographique permanent (Insee)
EEC : Enquête emploi en continu
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
EPT : Établissement public territorial
Fidéli : Fichier démographique des logements et des individus (Insee)
Filosofi : Fichier localisé social et fiscal (Insee)
Flores : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Insee)
Lifi : Fichier des liaisons financières (Insee)
MGP : Métropole du Grand Paris
ORS : Observatoire régional de la santé
QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville (nouveau dispositif)
SDES : Service des données et études statistiques
SDRIF : Schéma directeur de la Région Île-de-France
SED : Service des études et de la diffusion (des directions régionales de l'Insee)
SES : Service statistique (des directions régionales de l'Insee)
Sgapp : Secrétariat général aux politiques publiques (Préfecture de région)
Sine : Système d'information sur les nouvelles entreprises (Insee)
Sirene : Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements (Insee)
SRHH : Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
SSP : Système statistique public
TIC : Technologies de l'information et de la communication
TOL : Territorialisation de l'offre de logements

Insee
Institut national de la statistique et des études économiques

Plus de 45 millions d'heures de travail pour livrer les ouvrages olympiques

Insee Analyses Île-de-France • n° 179 • Décembre 2023

Entre le 26 juillet et le 8 septembre 2024, auront lieu à Paris et en province les Jeux de la XXXIII^e olympiade. Plusieurs milliers de compétitions et de sessions d'entraînement se dérouleront dans des sites spécialement aménagés. L'Île-de-France doit aussi accueillir 14 250 athlètes avec leurs entraîneurs dans le Village des Athlètes et 1 300 journalistes ou techniciens dans le Village des Médias. La majorité des sites existant avant le début des chantiers, le volume total de travail pour construire ou mettre à niveau les ouvrages olympiques sur le territoire national est estimé à environ 45,4 millions d'heures.

La construction est en première ligne

Les chantiers étant majoritairement localisés en Île-de-France, les établissements de première ligne et leurs salariés le sont aussi : 71 % de ces emplois y sont situés (Figure 1). Au cœur des Jeux, la Seine-Saint-Denis et ses établissements emploient 11 % des travailleurs directement impliqués dans la livraison des ouvrages. Les établissements des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine concentrent également de nombreux emplois de première ligne (25 % à eux deux), en raison de l'implantation de grandes entreprises associées au projet. En raison de sa proximité géographique avec les établissements installés dans le nord de la région parisienne, l'Oise est le département de province qui héberge le plus de salariés (3 %). Néanmoins, certaines réalisations font appel à des savoir-faire spécifiques qui relèvent d'établissements situés sur tout le territoire national. Selon les estimations réalisées par Insee, plus d'un quart des salariés impliqués sur ces chantiers résident en province avec une répartition

Pour et à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (JOP), dans l'ensemble de la France, sollicités de ouvrages et aménagements permanents sont engagés et constitueront un héritage pour les populations : réhabilitation d'équipements sportifs, opérations d'aménagement de terrains, construction de bâtiments... La supervision de ces réalisations a été confiée à la Société de livraison des ouvrages olympiques (SLO/OJO) (Encadré 1). Cette étude vise à évaluer le volume et la nature des emplois nécessaires en France pour mener à bien un tel projet, et ce, en détaillant les différentes branches d'activité mobilisées. Environ 45,4 millions d'heures de travail seront au total générées par ces emplois. L'étude distingue deux types d'emploi : d'une part, l'emploi qualifié et de « première ligne » car il est géré directement par le commanditaire des projets (construction de 25,6 millions d'heures de travail et d'autre part, l'emploi dit des « lignes arrière », car il est créé par les demandeurs d'ouvrages aux secteurs d'approvisionnement en avril 19,6 millions d'heures de travail.

En partenariat avec :

OUVRAGES OLYMPIQUES

Bilan économique 2022

La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste

Insee Conjoncture Île-de-France
n° 44
Juin 2023

Insee
Institut national de la statistique et des études économiques

PREFET DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
Jean-Philippe LORANGE

PARIS REGION
SÉVERINE HOLLANDER

Insee
Institut national de la statistique et des études économiques

Illectronisme en Île-de-France : 1,3 million de personnes en difficulté face au numérique

Insee Analyses Île-de-France • n° 170 • Mai 2023

En 2019, près de 12 % de Franciliens âgés de 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année ou qu'ils ne possèdent aucune compétence dans l'utilisation des outils numériques. Ce taux est le plus faible de toutes les régions de France métropolitaine, en raison essentiellement de la jeunesse relative de la population francilienne. En effet, l'illectronisme est surtout marqué parmi les personnes les plus âgées. En Île-de-France comme sur l'ensemble du territoire français, les situations d'illectronisme sont par ailleurs moins fréquentes lorsque les personnes sont en emploi, en particulier si elles sont cadres ou ont une profession intermédiaire, et si elles ont un diplôme.

Les taux d'illectronisme les plus élevés s'observent à l'ouest de la région ou la population âgée est relativement plus importante, ainsi qu'au nord de Paris en raison d'une population souvent moins diplômée et moins en emploi.

À l'heure de la dématérialisation, de plus en plus de démarches de la vie courante s'effectuent sur Internet, comme la recherche d'emploi ou des démarches administratives par exemple. Si cette dématérialisation peut permettre la simplification de nombreux procédés, elle n'en constitue pas moins une réelle contrainte pour les personnes rencontrant des difficultés avec les outils numériques et en particulier celles se trouvant en situation d'illectronisme.

Les formations techniques à destination des demandeurs d'emploi visant à améliorer leur insertion dans le marché du travail et la mise à disposition de services d'assistance à l'utilisation du numérique dans les maisons France Services sont autant d'initiatives qui permettront de réduire la fracture numérique et de répondre aux enjeux d'égalité d'accès aux droits et d'inclusion sociale que pose le phénomène de l'illectronisme.

L'Île-de-France : la région avec le plus faible taux d'illectronisme

En 2019, près de 1,3 million de Franciliens âgés de 15 ans ou plus sont en situation d'illectronisme. Il s'agit de personnes qui ne disposent d'aucune des quatre compétences du numérique ou qui n'ont pas utilisé Internet depuis moins d'un an. Elles représentent 12 % de la population de 15 ans ou plus en Île-de-France, soit le taux le plus faible de toutes les régions de France métropolitaine (17 % en moyenne).

En particulier, l'Île-de-France est la région comportant le plus de personnes dotées du maîtrise du numérique est forte (Encadré 1).

1. Taux d'illectronisme et de maîtrise forte des outils numériques en Île-de-France par année de naissance, en 2019

Année de naissance	Taux d'illectronisme (%)	Taux de maîtrise forte (%)
Avant 1950	~65	~15
1950-1959	~45	~25
1960-1969	~25	~45
1970-1979	~15	~55
1980-1989	~10	~60
1990-1999	~8	~65
2000-2004	~5	~70

Note : estimation par méthode de sondage.
Lecture : 18 % des Franciliens nés entre 1990 et 2004 ont une maîtrise forte des outils numériques en 2019.
Source : Insee, enquête sur le développement et l'usage de la construction après des ménages 2019, recensement de la population 2019.

Insee
Institut national de la statistique et des études économiques

En Île-de-France, les femmes utilisent moins la voiture et émettent donc moins de CO₂ que les hommes pour aller travailler

Insee Analyses Île-de-France • n° 174 • Septembre 2023

En 2019, en Île-de-France, 5,4 millions d'actifs émettent sur une semaine 47 300 tonnes de CO₂ pour leurs déplacements domicile-travail. Ce volume équivaut à 14 % des émissions totales de France métropolitaine alors que les navetteurs franciliens représentent 22 % de l'ensemble des actifs de l'Hexagone. Cela est lié à une plus grande utilisation des transports en commun, notamment pour les personnes travaillant au centre de la région. Les femmes utilisent moins la voiture que les hommes pour se rendre à leur travail et émettent de ce fait moins de CO₂. Au sein de la région, les émissions diffèrent selon les communes, mais aussi selon l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle des navetteurs.

Adoptée en 2015 et révisée en 2018-2019, la stratégie nationale bas carbone (SNBC) constitue la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique, avec pour objectif la neutralité carbone en 2050 (Encadré 1). Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), dont l'essentiel est constitué de dioxyde de carbone, le CO₂. Le secteur des transports (31 % en 2020 selon le Citipol et les trajets domicile-travail constituent le premier motif de déplacements des particuliers. Dans ce contexte, la mesure des émissions de GES - et particulièrement de CO₂ - liées à ces déplacements constitue un enjeu majeur.

de résidence ou leur lieu de travail étant situés dans la région (Figure 1). Cumulés sur une semaine, les trajets quotidiens de ces navetteurs franciliens entraînent l'émission d'environ 47 300 tonnes de CO₂. Si cela représente 14 %, la part de l'Île-de-France dans les émissions hebdomadaires

de CO₂ en France métropolitaine liées aux navetteurs est faible au regard de la proportion de navetteurs franciliens (22 %). L'offre de transports en commun, abondante et utilisée massivement par les Franciliens, en est le principal facteur explicatif. Ainsi, 45 % des navetteurs de la

1. Caractéristiques des navetteurs d'Île-de-France et de province en 2019

	Île-de-France	Province	France métropolitaine
Nombre de navetteurs (en milliers)	4 449	19 308	23 757
Région	21,6	78,4	100,0
Régions selon le mode de transport principal	100,0	100,0	100,0
Marché à pied ou rollers, autoroute	6,9	6,2	6,4
Voiture (hors autoroute, hors métro)	2,4	2,5	2,4
Déplacements motorisés	3,9	1,9	1,9
Voiture, camion ou hors-pays	42,4	82,1	79,4
Transports en commun	14,5	17,6	15,9
Déplacements motorisés (hors autoroute)	14,4	14,4	14,2
Émissions de CO ₂ par personne et par km (en g)	77,1	152,1	119,8
Émissions totales de CO ₂ par semaine (en tonnes)	47 300	291 600	338 900
Région	14,2	85,8	100,0

Lecture : pour les 5 449 navetteurs d'Île-de-France, 3,9 millions ont une destination motorisée (hors autoroute) pour aller travailler.
Chiffre : poids des navetteurs de France métropolitaine résidant ou travaillant dans les territoires d'outre-mer.
Source : Insee, recensement de la population 2019-2020, IZMP.

En partenariat avec :

PREFET DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE
Jean-Philippe LORANGE

DRIET Île-de-France
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports

Programme d'action régionale 2024

Insee Île-de-France

Retrouvez nos publications sur
insee.fr

